



**Union
Départementale
des Syndicats
CGT de la Marne**

**15, bd de la Paix
BP 11215
51058 Reims cedex**

Téléphone :
03.26.88.23.04

Télécopie :
03.26.88.02.60

Messagerie :
ud51@cgt.fr

Site internet :
www.udcgt51.fr



**Union Générale des
Ingénieurs Cadres et
Techniciens**

Messagerie
ugict.cgt.51@wanadoo.fr



**Union Syndicale des
Retraités**

Messagerie
usr.cgt.51@wanadoo.fr



COMMUNIQUE DE PRESSE

C'est une forte mobilisation de la CGT qui a réuni aujourd'hui plus d'une centaine de militantes et militants, actifs et retraités, pour soutenir trois de nos camarades, convoqués ce jour pour être entendus dans le cadre d'une procédure de dépôt de plainte contre la CGT, déposée par la directrice de l'Unité Départementale de la DIRECCTE Grand Est, pour « injure publique » et « diffamation ».

Ce dépôt de plainte fait suite à des actions menées l'année dernière, lors de la lutte engagée pour exiger l'annulation de la suspension de l'un de nos camarades inspecteur du travail, réprimé pour avoir défendu les droits des travailleurs et travailleuses d'une entreprise de services à la personne et réintégré depuis grâce à la force de mobilisation de la CGT toute entière.

Au travers de sa secrétaire générale de l'UD de la Marne, Sabine DUMENIL, de son secrétaire général de l'UL de Reims, Benoît AUGE et de son secrétaire général des retraités des services publics, Vivian TALLONE, la CGT est visée au cœur de ses valeurs profondes de lutte des classes par une mise en examen de chacun d'entre eux.

Dans la lignée d'une politique gouvernementale de plus en plus rigide, cette nouvelle invective contre notre organisation mais aussi contre toute forme de lutte contre une oppression de plus en plus pesante du capital, est intolérable et totalement inqualifiable, qui plus est, venant d'une haute représentante d'un service « bénéficiant », pour l'exercice de ses missions, d'une garantie d'indépendance la préservant des influences extérieures indues, garantie conditionnant la qualité du service rendu au public et la confiance des usagers dans le service public de l'inspection du travail. »

Cette nouvelle attaque n'est pas sans rappeler toutes celles qui ont touché et touchent encore aujourd'hui, des dizaines de militants de notre organisation, réprimés, condamnés, poursuivis en justice, pour oser défendre leurs droits et ceux des autres.

Entre violence politique et pressions économiques, notre syndicalisme indépendant est et doit rester un bien public, une force démocratique, au service de la justice sociale.

La CGT demande le retrait immédiat de cette plainte infâme et déclare avec fermeté qu'elle continuera à agir pour lutter contre la répression et la discrimination syndicale et pour permettre l'exercice des libertés syndicales nécessaires aux conquêtes sociales.

La CGT Marnaise organise et pilote un comité de soutien réunissant d'ores et déjà des dirigeants nationaux, des dirigeants régionaux, de très nombreux syndicats CGT mais aussi d'autres organisations syndicales.

**Le Secrétariat de l'Union Départementale CGT de la Marne,
Reims le 14 avril 2021**